

Démarche de labellisation « Génération 2030 »

Le label *Génération 2030* engage les établissements dans une ambition forte : développer une **pratique sportive plus fréquente, diversifiée, accessible à tous, adaptée au territoire et aux besoins des jeunes**. Il s'appuie sur les valeurs de l'olympisme et du paralympisme pour du sport un levier de santé, de citoyenneté, de cohésion sociale et de transition écologique. Reconnu par l'État et ses partenaires, le label valorise les établissements qui structurent durablement leur engagement autour d'un projet partagé avec le mouvement sportif et les collectivités. Il constitue ainsi un cadre structurant pour faire de chaque établissement un acteur engagé dans la construction d'une génération plus active, plus inclusive et plus responsable.

Les 5 axes principaux à intégrer dans votre projet

1 Développer des pratiques sportives pour tous en mobilisant les passerelles avec le mouvement sportif

- 👉 Proposer des activités physiques variées et complémentaires à l'EPS, favorisant l'inclusion et l'égalité à tous les élèves.
- 👉 Travailler avec des partenaires (clubs sportifs, associations...) pour enrichir l'offre.
- 👉 Valoriser les associations sportives scolaires et universitaires comme espaces d'engagement et de responsabilité (arbitrage, organisation, secourisme...).
- 👉 Développer sections sportives, enseignements optionnels et parcours favorisant l'orientation vers les métiers du sport.
- 👉 Assurer une information claire et adaptée sur l'offre de pratique.

2 Construire une culture diversifiée en participant à des événements sportifs

- 👉 Participer aux événements fédérateurs (ex. : Semaine Olympique et Paralympique, journée nationale du sport scolaire, Journée olympique, Journée paralympique, Fête du sport...)
- 👉 Utiliser le sport comme support pédagogique (valeurs olympiques et paralympiques, inclusion, handicap).
- 👉 Encourager l'engagement des élèves comme participants, spectateurs éclairés ou bénévoles.
- 👉 Inscrire les actions sportives dans les parcours éducatifs (EAC, EMI) et les dynamiques internationales.
- 👉 Articuler les manifestations avec une démarche de développement durable (E3D) afin de contribuer à un héritage responsable.

3 S'ouvrir à son environnement en diversifiant les lieux de pratique

- 👉 Optimiser et mutualiser les équipements sportifs avec les collectivités et le mouvement sportif.
- 👉 Développer les pratiques en milieu urbain et naturel, notamment les sports de nature et de montagne.
- 👉 Favoriser l'accès aux espaces naturels dans une logique de partage, de respect et de mobilités actives.
- 👉 Renforcer l'appropriation de la culture olympique, paralympique et des sports d'hiver.

4 Promouvoir une éducation par et avec le sport dans le cadre de la promotion de la santé

- 👉 Faire du sport un levier d'épanouissement, de santé, de bien-être et de réussite éducative en mobilisant des partenaires
- 👉 Assurer l'acquisition des savoirs essentiels (savoir nager, savoir rouler à vélo) pour une pratique autonome et sécurisée

👉 Encourager des habitudes physiques régulières en garantissant la mise en œuvre effective des heures d'EPS et des 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école.

5 Accompagner le parcours des élèves et étudiants sportifs de haut niveau

- 👉 Aménager les parcours pour permettre la réussite du double projet scolaire/universitaire et sportif.
- 👉 Garantir un cadre respectueux de l'intégrité, de l'éthique et de la formation de l'élève ou de l'étudiant.
- 👉 Favoriser la mixité, le partage d'expérience et la valorisation des compétences développées par le sport de haut niveau.

Principes clés à retenir

- ✓ Le projet doit être cohérent avec vos **objectifs éducatifs** et inscrire le sport dans le **projet d'établissement**.
- ✓ Il doit respecter les valeurs républicaines : égalité, inclusion, mixité, lutte contre les discriminations.
- ✓ L'engagement doit être visible dans les actions, les partenariats, et l'organisation.
- ✓ Les écoles et les établissements engagés doivent **respecter le volume horaire d'EPS prévus dans les programmes**. Les établissements peuvent aussi **s'appuyer sur leur association sportive**, affiliée à l'une des fédérations scolaires (USEP, UNSS, UGSEL, FRSU).

Comment déposer sa candidature

- ▶ Vous déposez votre dossier **via la plateforme [Démarches Simplifiées](#)** de votre académie (réfèrent académique Génération 2030).
- ▶ Le dossier doit montrer comment votre projet répond aux **axes et critères du cahier des charges**.
- ▶ Les référents académiques vous accompagnent dans la procédure et l'instruction.

Le cahier des charges propose **3 niveaux de labellisation** selon l'ampleur et la qualité de votre démarche :

- Niveau 1 : engagement initial concret
- Niveau 2 : démarche structurée et durable
- Niveau 3 : projet exemplaire innovant

Les différents niveaux de labellisation distinguent le degré d'engagement et de maturité des projets (détails dans les cahiers des charges ci-dessous).

- Cahier des charges Ets 1^{er} degré
- Cahier des charges Ets 2nd degré
- Cahier des charges Enseignement supérieur
- Cahier des charges ESMS

S'agissant des **établissements déjà labellisés Génération 2024, ils deviennent automatiquement labellisés Génération 2030 niveau 1, sauf avis contraire de leur part**. Si l'engagement de ces établissements correspond à un niveau 2 voire 3, ils devront déposer un dossier de candidature au niveau souhaité.

Après validation, le label est attribué à l'école ou à l'établissement dans le niveau correspondant **jusqu'en 2030**.

Découvrir les établissements labellisés :

[Cartographie des établissements déjà labellisés](#)

Conseils pour un projet réussi

- 💡 Impliquez toute la communauté éducative (direction, enseignants, élèves, familles, collectivités, clubs).
- 💡 Construisez des partenariats locaux pour enrichir les activités.
- 💡 Intégrez des temps forts (journées sportives, défis, événements).
- 💡 Faites le lien avec d'autres démarches éducatives (santé, citoyenneté, développement durable).
- 💡 Préparez une communication claire qui montre votre ambition et vos résultats.

Vos contacts :

Par mail sur l'adresse generation2030@ac-reunion.fr

- Pour les établissements du 1^{er} degré : Corinne NOURY
- Pour les établissements du 2nd degré : Bernadette VOISIN -
- Pour les Lycées agricoles : Nathalie ALEU-SABY
- Pour l'Enseignement supérieur : Chantal VERKINDT
- Pour les Etablissements Sociaux et Médico-sociaux : Pascal DURAND

Liens utiles :

- [Le label Génération 2030](#) :
<https://generation2024.franceolympique.com/label-generation-2030>
- [Dossiers de candidature Génération 2030](#) :
<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/labellisation-generation-2030>
- [Cahier des charge Label Génération G30](#) :
<https://eduscol.education.fr/document/67341/download>